

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE du vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019

Convocation adressée le 1<sup>er</sup> février 2019 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 1<sup>er</sup> mars 2019, à 18 heures, à l'école Edgard Veau de Mardié.

### Membres de droit présents

Nom	Qualité
<b>PRESIDENT(E)</b>	
M <sup>me</sup> Kermanac'h	Directrice-enseignante
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
M <sup>me</sup> Chatillon, M <sup>me</sup> Crochet, M <sup>me</sup> Gack, M <sup>me</sup> Gendre, M <sup>me</sup> Monnereau, M <sup>me</sup> Pasquier, M <sup>me</sup> Pinon, M <sup>me</sup> Brouard, M <sup>me</sup> Voisin	Enseignantes
<b>ELUS</b>	
M. Thomas	Maire
M <sup>me</sup> Cailleteau-Crucy	Adjointe
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
M <sup>me</sup> Chancolon, M <sup>me</sup> Marteau, M. Fumoleau, M <sup>me</sup> Thabarin, M <sup>me</sup> Pommier, M <sup>me</sup> Robert, M <sup>me</sup> Gouelibo, M <sup>me</sup> Grillon-Dardant, M <sup>me</sup> Maréchal, M <sup>me</sup> Crosnier, M <sup>me</sup> Sharko, M <sup>me</sup> Flécher	Représentants élus

### Membres invités

Nom	Qualité
M <sup>me</sup> Polczyk	ATSEM

### Membres absents

Nom	Qualité
M <sup>me</sup> Maupin	Inspectrice de l'Éducation Nationale
M <sup>me</sup> Ruffiot	DDEN
M <sup>me</sup> Trainoir, M <sup>me</sup> Guillot, M <sup>me</sup> Kelannou	Enseignantes
M <sup>me</sup> Langlais, M <sup>me</sup> Fruit	Représentantes élues
M <sup>me</sup> Bouton	TRS
M <sup>me</sup> Galinand	Psychologue scolaire Rased

Pour introduction, la Présidente nomme des secrétaires de séance : M<sup>me</sup> Gack, enseignante et M. Fumoleau, représentant de parents d'élèves.

**Présentation des membres du conseil** : tour de table - M<sup>me</sup> Brouard vient d'arriver dans l'équipe sur le poste de décharge de direction.

M<sup>me</sup> Galinand, psychologue scolaire n'a pas pu être présente mais demande que la municipalité soit remerciée pour la rénovation des locaux du RASED.

Elle a effectué 30 interventions depuis septembre alors qu'elle en avait fait 30 sur toute l'année scolaire dernière.

Elle souhaite savoir où en est le projet d'achat partagé entre plusieurs municipalités du WISC V.

M<sup>me</sup> Cailleteau-Crucy, adjointe au maire chargée des affaires scolaires, répond qu'une convention vient d'être signée entre les communes de Mardié, Saint-Jean-de-Braye et Boigny-sur-Bionne pour permettre cet achat. L'investissement a été mis au budget 2019 de la commune.

### Projets pédagogiques

Poursuite de l'Education au Développement Durable (EDD) :

- MATERNELLE + ÉLÉMENTAIRE : L'opération de recyclage des piles a permis de collecter 224 kg de piles usagées. L'ensemble du défi, au niveau national, a permis à l'association Corepile de verser 10 000 euros à la fondation Action Enfance qui œuvre pour la protection de l'enfance.
- Les bulbes plantés à l'automne par les CLASSES DE CE1-CE2 de M<sup>me</sup> CROCHET, CM1 de M<sup>me</sup> PASQUIET et CM2 de M<sup>me</sup> KERMANAC'H commencent à fleurir. Les jachères fleuries sont sorties de terre et vont fleurir au printemps. Un potager et de nouveaux parterres verront le jour au printemps.

CLASSE DE MS-GS de M<sup>me</sup> CHATILLON : projet sciences avec des interventions d'étudiants dans le cadre de l'ASTEP, sur le thème vivant / non vivant.

CLASSE DE MS-GS de M<sup>me</sup> CHATILLON : participe à « la grande lessive » en mars, sur le thème des couleurs. Les productions des élèves seront, comme d'habitude, exposées sur un étendoir à l'entrée de l'école maternelle.

CLASSES DE MS-GS de M<sup>me</sup> CHATILLON et de GS de M<sup>me</sup> GENDRE : sortie pédagogique à la cité des sciences, à Paris, le 2 mai.

DEUX CLASSES DE PS-MS M<sup>me</sup> GUILLOT et M<sup>me</sup> TRAINOIR : sortie pédagogique AU PARC FLORAL D'Orléans – La Source. Projet à finaliser : date et ateliers.

QUATRE CLASSES DE MATERNELLE : Spectacle à l'école, le jeudi 14 mars : « Le son des choses » par la compagnie *L'arbre à musique*.

CLASSE DE CE1-CE2 de M<sup>me</sup> CROCHET : la classe de découverte au Centre de Crocq, dans la Creuse, se déroulera du lundi 25 au samedi 30 mars. Départ le lundi 25 à 7h et retour le samedi 30 à 18h30. Programme prévu du séjour : étude du milieu forestier et d'un milieu humide (étang d'Urbe), les tapisseries d'Aubusson, visite d'une filature, équitation (poney), orientation dans la ville de Crocq.

CLASSE DE CE1 de M<sup>me</sup> MONNEREAU : 2 rencontres avec leurs correspondants de Saint-Jean-de-la Ruelle : le 13 mai, journée sportive et le 6 juin, rencontre OCCE avec musée des beaux-arts et rallye photos.

CLASSES DE CE1 de M<sup>me</sup> MONNEREAU et de CE2/CM1 de M<sup>me</sup> VOISIN : Dans le cadre de leur projet sur le thème du monde, le vendredi 3 mai, les 2 classes iront à l'Institut du monde arabe le matin, où il y aura un atelier de calligraphie, et l'après-midi au musée du quai Branly.

DEUX CLASSES DE CP DE M<sup>me</sup> PERTHUIS et M<sup>me</sup> PINON : sortie à la ferme pédagogique Saute Mouton de Tigy le 25 juin. Les élèves participeront à différents ateliers autour du potager et des animaux.

CLASSE DE CP DE M<sup>me</sup> PINON : à l'occasion du nouvel an chinois, une mère d'élève est venue parler de la Chine aux élèves.

CLASSES DE CM1-CM2 de M<sup>me</sup> GACK, CM2 de M<sup>mes</sup> KERMANAC'H et BROUARD, CM1 de M<sup>me</sup> PASQUIET, CE1-CE2 de M<sup>me</sup> CROCHET : sortie de fin d'année au château de Chambord. Le projet reste à finaliser : date et ateliers.

CLASSES DE CM2 de M<sup>mes</sup> KERMANAC'H et BROUARD, de CM1-CM2 de M<sup>me</sup> GACK, de CM1 de M<sup>me</sup> PASQUIET + élèves de CM1 de M<sup>me</sup> Voisin : course de régularité au stade, le vendredi 15 mars, pour conclure un cycle d'endurance. Les 85 élèves de CM1 et CM2 sont concernés : les CM1 courent 2 000 mètres et les CM2 2 500

mètres. Chaque élève s'engage sur un contrat de temps : contrat rouge, bleu ou jaune en fonction de leur vitesse de course. A l'issue de la course, les élèves des 3 classes partageront un goûter.

Les QUATRE CLASSES de MATERNELLE sont inscrites à *Bords de l'Oart* : rencontre artistique, le 20 mai, à Combleux, entre des classes de plusieurs écoles sur le thème des objets avec des productions musicales et plastiques.

Certaines classes d'élémentaires y participeront peut-être aussi : la décision n'est pas encore prise.

CLASSES DE CM2 de M<sup>mes</sup> KERMANAC'H et BROUARD, de CM1-CM2 de M<sup>me</sup> GACK, CM1 de M<sup>me</sup> PASQUIET + les élèves de CM1 de M<sup>me</sup> Voisin : Sortie scolaire au théâtre d'Orléans le vendredi 10 mai pour aller assister à *Brun-dibar*, un opéra pour enfants écrit en 1938 par les enfants d'un orphelinat juif. Il sera interprété, en français, par le chœur d'enfants du conservatoire d'Orléans, accompagné par des professeurs et des grands élèves. L'orchestre est composé de : 4 violons, un violoncelle, une contrebasse, une flûte, un piccolo, une trompette, une clarinette, une guitare, un piano, un accordéon et des percussions.

8 CLASSES de l'ELEMENTAIRE : éducation à la sécurité routière en coordination avec le policier municipal, M. Lacaze

CP : 1 séance théorique pour chaque classe mardi 23 avril sur les déplacements à pied + 1 séance pratique pour chaque classe les 21 mai et 11 juin, dans le secteur école-parking-mairie-église.

CE1 : 1 partie théorique en classe le 12 mars sur les déplacements à pied + 1 partie pratique sur le secteur non travaillé en CP, c'est-à-dire Pont-aux-Moines, le 14 mai.

CE2 : Passage du permis piéton le mardi 30 avril après un travail en classe fait par les enseignantes depuis le retour des vacances de février et jusqu'au 30 avril dans le cadre de l'EMC.

CM2 : Passage de l'Attestation de Première Education à la Route le jeudi 20 juin.

8 CLASSES de l'ELEMENTAIRE : 2<sup>e</sup> concert JMF les 21/22 mars pour les 5 classes qui assisteront au spectacle « Voyage sans visa » : musique et chants du Sénégal ; les 28/29 mars pour 3 autres classes qui assisteront à « Aqua rêves » : un trio de musiciens qui mêle instruments traditionnels et objets de récupération.

En revanche, pour les CLASSES DE CM1 de M<sup>me</sup> PASQUIET et CM2 de M<sup>mes</sup> KERMANAC'H et BROUARD, le projet de correspondance scolaire, en anglais, avec l'école d'Errol, (ville d'Ecosse jumelée avec Mardié) est au point mort : malgré plusieurs relances et un engagement pris par une enseignante d'Errol, les écoliers écossais ne répondent pas.

### NATATION à la piscine de Chécy

Les séances sont terminées pour les classes de M<sup>me</sup> Kermanac'h, de M<sup>me</sup> Gack et de M<sup>me</sup> Monnereau.

**Depuis le 10 décembre et jusqu'au 16 mars**, le jeudi après-midi : classes de CE1-CE2 de M<sup>me</sup> Crochet et CE2-CM1 de M<sup>me</sup> Voisin. Horaire dans l'eau : 14H40-15H20.

**Du 18 mars au 14 juin 2019**, le jeudi après-midi : classe de CM1 de M<sup>me</sup> Pasquier. Horaire dans l'eau : 14H15-14H45.

Le jeudi après-midi aussi, classes de CP de M<sup>mes</sup> Perthuis / Kelannou et de M<sup>me</sup> Pinon. Horaire dans l'eau : 14H45-15H20

### **Exercice de sécurité**

Jeudi 17 janvier 2019 : **Exercice PPMS risques majeurs confinement.**

Alerte donnée par SMS par le policier municipal, M. Lacaze = consignes de confinement dans les salles de classe. Points positifs : Confinement dans le calme et tout le monde a reçu l'information rapidement.

Points à améliorer : le retour des informations vers le policier municipal ou la directrice a été trop différé dans le temps pour certaines classes.

Alerte donné par SMS : M. Lacaze prévoit un déclenchement inopiné pour vérifier si l'information est reçue quand les enseignantes ne sont pas au courant à l'avance du déclenchement de l'exercice.

Adaptation Vigipirate : Dorénavant, la grande grille d'entrée du parking des enseignantes est fermée en journée. Des filtres occultants ont été posés sur les vitres des salles.

## Effectifs : état et prévisions

### - Effectifs actuels

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
32	34	44	45	29	42	49	36

Maternelle : 110 élèves pour 4 classes soit une moyenne de 27,5 élèves par classe (seuil à 30 par classe).

Elémentaire : 201 élèves pour 8 classes soit une moyenne de 25,125 élèves par classe (seuil à 27 par classe).

TOTAL maternelle + élémentaire : 311 pour 12 classes soit une moyenne de 25,91 élèves par classe.

### - Effectifs prévisionnels sans tenir compte d'éventuels maintiens qui ne sont pas encore décidés.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
37	32	34 + 3 = 7	44 + 1 = 5	45	29-1+1=29	42+2=44	49

Ces effectifs prévisionnels tiennent compte des pré-inscriptions enregistrées à ce jour par la mairie et de la seule demande écrite de certificat de radication transmises à la directrice (élève actuellement en CE1). D'autres inscriptions et radiations sont à prévoir. Les éventuels redoublements n'ont pas été pris en compte car les maintiens n'ont pas encore été décidés.

- Maternelle : 106 élèves pour 4 classes soit une moyenne de 26,5 élèves par classe (seuil à 30 par classe). (↓4)

- Elémentaire : 212 élèves pour 8 classes soit une moyenne de 26,5 élèves par classe (seuil à 27 par classe). (↑11)

- TOTAL maternelle + élémentaire : 318 pour 12 classes soit une moyenne de 26,5 élèves par classe.

Les pré-inscriptions des nouveaux élèves, en mairie, se font jusqu'au 4 mars. Comme les autres années il y aura une matinée portes ouvertes pour l'accueil des PS. La date est à définir et sera communiquée prochainement aux personnes concernées.

Cette matinée se déroulera en 2 temps :

- Première partie axée sur le périscolaire avec visite des locaux.

- Deuxième partie : visite de l'école avec des enseignantes.

## Travaux et matériel

• Serait-il possible de demander à M. Lacaze de faire un tracé définitif des circuits vélo dans la cour de l'élémentaire ?

*M. Le maire répond que la demande n'a pas été faite avant l'étude du budget 2019 : ces travaux seront donc faits en 2020.*

• La rampe d'accès handicapés achetée par la mairie pour l'accès à la BCD n'est pas utilisée : l'enseignante et l'AESH n'arrivent pas à la mettre en place car elle est trop lourde. Qu'en faire ? Elle est dans la bibliothèque.

*M<sup>me</sup> Cailleteau-Crucy répond qu'il est envisagé d'installer cette rampe ailleurs, de façon fixe.*

• Deux gouttières fuient toujours dans la cour de l'élémentaire : celle qui est devant la classe 12 et celle du préau du fond.

*M. le maire répond que la réparation est prévue.*

• Un escabeau peut-il être mis à disposition des enseignantes pour faciliter l'accrochage des affichages de classes ?

*M. le maire répond « oui » mais rappelle que, cette année, 700 000 euros dont 40 000 euros de mobilier ont déjà été investis pour les écoles (nouvelles constructions).*

## Questions transmises par les parents aux représentants de parents d'élèves

En accompagnant ma fille aux toilettes lors d'une réunion parents professeur de début d'année, je me suis aperçu que les toilettes étaient froides, pas de savon, ni de sèche-main, et pas d'eau chaude.

« En début d'année » : pourquoi en parler si tard ?

*M<sup>me</sup> Kermanac'h en a discuté avec les dames de ménage qui attestent vérifier la présence de savon et d'essuie-mains le matin avant l'arrivée des enfants, puis en début d'après-midi. S'il en manque un jour, il suffit aux enfants de venir le dire pour que l'on puisse y remédier.*

*Le chauffage ne fonctionne effectivement pas dans les toilettes des filles. Les services municipaux viendront voir s'il ne s'agit pas juste d'un radiateur à purger.*

Est-il prévu de refaire ce lieu afin que les enfants puissent aller aux toilettes en hiver sans se retenir et attraper des infections urinaires?

*M. le maire rappelle que de nouveaux sanitaires sont prévus dans la construction de l'extension de l'école élémentaire qui devrait se faire d'ici trois ans.*

Les enfants ont-ils la possibilité de se savonner les mains et de se les sécher avant d'aller manger le midi?  
(Épidémie de gastro)

*Ils n'en ont pas la possibilité : ils en ont l'obligation ! Ils se lavent les mains dans les sanitaires de la cantine.*

Y a t-il un enseignant auprès de ce lieu lors des pauses pour surveiller les enfants ? Ma fille a subi des moqueries et n'ose plus y aller à la récréation et le froid n'aide pas.

*Oui, les enseignants surveillent la cour, tout comme les animateurs sur le temps de pause méridienne. Aucun problème dans les toilettes des filles ne nous a été rapporté ou n'a été constaté. Depuis que des dégradations volontaires ont été faites dans les toilettes des garçons, elles sont ouvertes seulement en début de récréation et un enseignant reste surveiller à la porte. Même fonctionnement sur le temps périscolaire.*

*Quand des moqueries sont proférées (et pas seulement dans les toilettes), il est rappelé que les enfants doivent venir en parler aux adultes : si nous n'en avons pas connaissance, nous ne pouvons rien faire.*

Je voudrais savoir s'il y aurait la possibilité de recevoir un SMS ou quelque chose lorsqu'une institutrice est absente. Cela permettrait d'éviter de venir à l'école et de repartir avec l'enfant et, si besoin, de s'organiser pour leur garde.

*Non, impossible. Tout d'abord, nous n'utilisons pas nos portables personnels pour communiquer dans le cadre de l'école ; ensuite, nous n'en avons pas le temps (il aurait, par exemple, fallu envoyer 55 textos jeudi matin !).*

*Par ailleurs, rien n'oblige les parents à reprendre leurs enfants : quand une enseignante est absente, nous avons obligation d'accueillir ses élèves ; s'il n'y a pas de remplaçant, ils sont répartis dans les autres classes.*

*Enfin, nous savons rarement avant 8h30 s'il y aura un remplaçant car l'inspection recense tous les absents de la circonscription et répartit les remplaçants prioritairement sur les plus petites écoles pour lesquelles la répartition dans les autres classes pose problème.*

*Hier, jeudi 28/02, les deux enseignantes de maternelle absentes ont été remplacées mais nous l'avons su après la fermeture des grilles ; le lendemain une sur les deux a pu être remplacée.*

Est-il possible d'installer un miroir dans les toilettes des filles ?

*M. le maire et M<sup>me</sup> Cailleteau-Crucy refusent cette demande qui ne leur paraît pas être prioritaire dans les aménagements de l'école.*

Une autre question concerne la cantine. Elle sera donc traitée en commission périscolaire.

*Séance levée à 19H23*

*Prochain conseil d'école le **mardi 18 juin** à 18 heures*

Le 01/03/2019 à Mardié

Les secrétaires de séance,

La directrice de l'école, présidente de séance  
KERMANAC'H Stéphanie

M<sup>me</sup> Gack, enseignante  
M. Fumoleau, représentant de parents  
d'élèves